



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SHAWINIGAN

Le 4 octobre 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan convoquée et tenue le mardi 4 octobre 2022, à 19 h, au lieu ordinaire de ses séances, le tout suivant les dispositions voulues par la loi.

Sont présents, les conseillers(ères), Josette Allard-Gignac, Guy Arseneault, Jacinthe Campagna, Lucie De Bons, Nancy Déziel, Louis-Jean Garceau, Christian Hould et Jean-Yves Tremblay, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Michel Angers.

Sont également présents, Me Yves Vincent, directeur général et Me Chantal Doucet, greffière.

Moment de recueillement.

Déclaration d'ouverture par monsieur le maire.

R 430-04-10-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Guy Arseneault
Appuyé par : le conseiller Jean-Yves Tremblay

Et résolu

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté, lequel est joint comme annexe I à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 431-04-10-22

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX - SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2022 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil dispensent la greffière de faire la lecture des procès-verbaux puisque ces derniers leur ont été transmis à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ., c. C-19);

PAR CE MOTIF,

Il est proposé par : la conseillère Josette Allard-Gignac
Appuyé par : la conseillère Jacinthe Campagna

Et résolu



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

Que le Conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2022 et de la séance extraordinaire tenue le 26 septembre 2022 tels que rédigés par la greffière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D 432-04-10-22

DÉPÔT - LISTES DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

Conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière dépose la liste des dépenses autorisées par des fonctionnaires à qui est accordé le pouvoir de dépenser et d'accorder des contrats en vertu du Règlement général SH-1, et ce, pour la période du 1^{er} septembre au 30 septembre 2022.

Conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière dépose la liste des contrats conclus, par le comité exécutif, et comportant une dépense de plus de 25 000 \$, au cours du mois dernier.

R 433-04-10-22

CONTRAT - ACQUISITION D'UN CHARGEUR SUR ROUES

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un chargeur sur roues;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier comprend 2 options, soit un chargeur neuf ou un chargeur usagé;

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des travaux publics et de la division approvisionnement du Service des finances;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : le conseiller Christian Hould
Appuyé par : la conseillère Lucie De Bons

Et résolu

Que le Conseil octroie le contrat pour l'acquisition d'un chargeur sur roues, selon l'option A, chargeur neuf, au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Systemes de distribution intégrés, société en commandite**, faisant affaire sous le nom Équipement Wajax, pour un montant de 292 333 \$, taxes en sus, le tout selon les conditions mentionnées dans l'appel d'offres et la soumission retenue.

Que cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt SH-686.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 434-04-10-22

CONTRAT - ACQUISITION D'UN TRACTEUR À TROTTOIR SUR CHENILLES

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un tracteur à trottoir sur chenilles;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des travaux publics et de la division approvisionnement du Service des finances;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la conseillère Lucie De Bons
Appuyé par : le conseiller Christian Hould

Et résolu

Que le Conseil octroie le contrat pour l'acquisition d'un tracteur à trottoir sur chenilles, au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Équipements Plannord Itée**, pour un montant de 234 857 \$, taxes en sus, le tout selon les conditions mentionnées dans l'appel d'offres et la soumission retenue.

Que cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt SH-686.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 435-04-10-22

CONTRAT - ACQUISITION D'UN CAMION LOURD AVEC BENNE, SABLEUSE ET ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion lourd avec benne, sableuse et équipements de déneigement;

CONSIDÉRANT QU'un soumissionnaire a répondu à celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des travaux publics et de la division approvisionnement du Service des finances;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : le conseiller Louis-Jean Garceau
Appuyé par : la conseillère Josette Allard-Gignac

Et résolu

Que le Conseil octroie le contrat pour l'acquisition d'un camion lourd avec benne, sableuse et équipements de déneigement, au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Camions Freightliner M.B. Trois-Rivières Itée**, pour un montant de 486 893 \$, taxes en sus, le tout selon les conditions mentionnées dans l'appel d'offres et la soumission retenue.

Que cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt SH-686.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Shawinigan

R 436-04-10-22

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT - NETTOYAGE SUR APPEL DES
POSTES DE POMPAGES**

CONSIDÉRANT le contrat pour la réalisation de travaux de nettoyage sur appel des postes de pompages d'eaux usées et autres infrastructures par la résolution R 244-09-06-20 à AmNor Industries inc.;

CONSIDÉRANT l'option de renouvellement prévue à ce contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'ingénierie;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : le conseiller Jean-Yves Tremblay
Appuyé par : la conseillère Jacinthe Campagna

Et résolu

Que le Conseil exerce l'option de renouvellement du contrat pour la réalisation de travaux de nettoyage sur appel des postes de pompages d'eaux usées et autres infrastructures intervenu avec **AmNor Industries inc.**, pour une période supplémentaire de 2 ans, suivant les prix unitaires indiqués au bordereau de soumission déposé, plus l'IPC de la moyenne annuelle canadienne de l'année précédente, taxes en sus, le tout selon les conditions mentionnées dans l'appel d'offres et la soumission retenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Imprimerie Gignac Offset - Shawinigan

R 437-04-10-22

**ADOPTION - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 - FONDS RÉGIONS ET
RURALITÉ (FRR) - VOLET 2**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement au Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;

CONSIDÉRANT l'obligation d'adopter un Rapport d'activité annuel dans le contexte de sa reddition de compte;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la conseillère Nancy Déziel
Appuyé par : le conseiller Guy Arseneault

Et résolu

Que le Conseil adopte le Rapport d'activité 2021 du Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2 de la Ville de Shawinigan, le tout conformément à ce qui est prescrit selon l'entente intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Que ce rapport d'activité soit transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et publié sur le site Internet de la Ville de Shawinigan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Shawinigan

AV 438-04-10-22

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET - RÈGLEMENT SH-1.98 -
CONSEIL MUNICIPAL ET SES COMITÉS, L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE, L'ORDRE ET LA PAIX PUBLIQUE, LA CIRCULATION, LE
STATIONNEMENT, LA GARDE ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX ET LA
TARIFICATION**

Conformément au premier alinéa de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), la conseillère Jacinthe Campagna :

- 1° donne avis de motion de la présentation, à la prochaine séance ou à la séance subséquente, du Règlement SH-1.98 modifiant le Règlement général SH-1 et ayant notamment pour objet le conseil municipal et ses comités, l'administration municipale, l'ordre et la paix publique, la circulation, le stationnement, la garde et le contrôle des animaux et la tarification;
- 2° et, de plus, dépose le projet de règlement.

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public, au greffe de la Ville, dans les 72 heures du présent dépôt.

AV 439-04-10-22

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET - RÈGLEMENT SH-48.1 -
CIRCULATION ET STATIONNEMENT SUR LES TERRAINS DU CÉGEP
DE SHAWINIGAN**

Conformément au premier alinéa de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseiller Christian Hould :

- 1° donne avis de motion de la présentation, à la prochaine séance ou à une séance subséquente, du Règlement SH-48.1 modifiant le Règlement SH-48 relatif à la circulation et au stationnement sur les terrains du Collège de Shawinigan, notamment en regard du changement de nom du Collège de Shawinigan, d'y intégrer les cyclomoteurs dans quelques types d'infraction et enfin, de bonifier l'amende en cas de contravention au présent règlement à 30 \$;
- 2° et, de plus, dépose le projet de règlement.

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public, au greffe de la Ville, dans les 72 heures du présent dépôt.

AV 440-04-10-22

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET - ABROGATION DU
RÈGLEMENT D'EMPRUNT SH-488 - PLAN D'ACTION POUR
L'AMÉNAGEMENT D'UN QUARTIER DURABLE**

Conformément au premier alinéa de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), la conseillère Nancy Déziel :

- 1° donne avis de motion de la présentation, à la prochaine séance ou à une séance subséquente, du Règlement SH-488.2 abrogeant le règlement SH-488 décrétant un emprunt et une dépense de 315 000 \$ pour l'élaboration d'un plan d'action pour l'aménagement d'un quartier durable puisque le projet a été remplacé.
- 2° et, de plus, dépose le projet de règlement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public, au greffe de la Ville, dans les 72 heures du présent dépôt.

R 441-04-10-22

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FRR - VOLET 4 - FORMATION EN TECHNIQUE DE SCÈNE

CONSIDÉRANT l'entente de vitalisation dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité intervenue avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vitalisation;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la conseillère Josette Allard-Gignac
Appuyé par : le conseiller Louis-Jean Garceau

Et résolu

Que le Conseil autorise le versement d'une aide financière de 60 000 \$ à la Corporation culturelle de Shawinigan pour la mise en œuvre d'un programme de formation en technique de scène, en collaboration avec le Cégep de Shawinigan et Culture Mauricie.

Que la présente autorisation soit conditionnelle à la confirmation du financement provenant de Culture Mauricie et la réception des informations complémentaires contenues dans le rapport de réalisation du projet en regard de statistiques sur la provenance des étudiants et le taux de placement sur le territoire.

Que le Conseil autorise le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, l'entente à intervenir, et tout autre document visant à donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 442-04-10-22

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FRR - VOLET 4 - INSTALLATIONS INTERACTIVES EN MILIEU URBAIN

CONSIDÉRANT l'entente de vitalisation dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité intervenue avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vitalisation;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la conseillère Nancy Déziel
Appuyé par : la conseillère Lucie De Bons

Et résolu

Que le Conseil autorise le versement d'une aide financière de 88 000 \$ à la Corporation culturelle de Shawinigan pour la création et la diffusion d'une installation interactive au parc des Papetiers.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

Que le Conseil autorise le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, l'entente à intervenir, et tout autre document visant à donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 443-04-10-22

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FRR - VOLET 4 - FACTRIE 701 - PÔLE D'ATTRACTION CULTUREL

CONSIDÉRANT l'entente de vitalisation dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité intervenue avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vitalisation;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la conseillère Nancy Déziel
Appuyé par : la conseillère Josette Allard-Gignac

Et résolu

Que le Conseil autorise le versement d'une aide financière de 100 000 \$ à Factrie 701 pour son projet de développement en tant que pôle d'attraction culturelle.

Que le Conseil autorise le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, l'entente à intervenir, et tout autre document visant à donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 444-04-10-22

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FRR - VOLET 4 - HABITATION TRANSITOIRE POUR NOUVEAUX ARRIVANTS

CONSIDÉRANT l'entente de vitalisation dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité intervenue avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

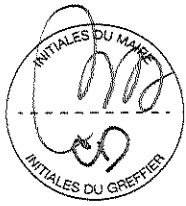
CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vitalisation;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la conseillère Jacinthe Campagna
Appuyé par : le conseiller Jean-Yves Tremblay

Et résolu

Que le Conseil autorise le versement d'une aide financière de 77 860 \$ au Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan (SANA) pour la mise en place du projet « Habitation transitoire pour nouveaux arrivants ».



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

Que le Conseil autorise le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, l'entente à intervenir, et tout autre document visant à donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 445-04-10-22

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FRR - VOLET 4 - CARREFOUR D'INNOVATION SOCIALE

CONSIDÉRANT l'entente de vitalisation dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité intervenue avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vitalisation;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : le conseiller Jean-Yves Tremblay
Appuyé par : la conseillère Jacinthe Campagna

Et résolu

Que le Conseil autorise le versement d'une aide financière de 250 000 \$ au Centre Roland-Bertrand pour la mise en place de la phase 1 du projet « Carrefour d'innovation sociale ».

Que le Conseil demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'autoriser un avenant à son entente de soutien à la vitalisation afin de permettre un financement exceptionnel pour la mise en place de ce projet.

Que le Conseil autorise le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, l'entente à intervenir, et tout autre document visant à donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 446-04-10-22

REPRÉSENTATIONS

Il est proposé par : la conseillère Lucie De Bons
Appuyé par : le conseiller Guy Arseneault

Et résolu

Que le Conseil autorise, outre monsieur le maire, les conseillères et les conseillers suivants à représenter la Ville :

Jacinthe Campagna, Nancy Déziel et Jean-Yves Tremblay lors du cocktail-bénéfice de la Fondation du Cégep de Shawinigan qui aura lieu le 27 octobre 2022.

Que les dépenses de représentations soient déboursées et remboursées selon la politique établie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

INFORMATION

Monsieur le maire informe l'assistance que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le mardi 8 novembre à 19 heures. Une séance extraordinaire sera également tenue le lundi 24 octobre 2022, à compter de 17 h, afin de statuer sur divers dossiers en matière d'urbanisme.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Au terme de la séance, les personnes présentes ont eu l'opportunité d'adresser des questions orales aux membres du conseil.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 19 h 31.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).



Michel Angers
Maire



Me Chantal Doucet
Greffière